

DIX ANS AU CANADA

DE 1840 A 1850

PAR A. GÉRIN-LAJOIE

(Suite)

Enregistré conformément à l'Acte des droits d'auteur."

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

La lutte se continue. — Session de 1844-45. — Election d'un *orateur*. — Débat sur l'Adresse. — Adresse au sujet de la langue française. — Autre adresse relative à une amnistie. — Sir Charles Metcalfe élevé à la pairie. — Législation. — Etat des esprits. — Bill universitaire de M. Draper. — Bills relatifs à l'instruction publique et aux municipalités du Bas-Canada. — Débats sur le budget. — Clôture de la session.

Les deux partis ne tardèrent pas à se trouver en présence et à faire l'essai de leurs forces. La session s'ouvrit le 28 novembre 1844, et dut commencer par le choix d'un *orateur* pour l'Assemblée législative.

Le colonel Prince et M. Christie proposèrent l'honorable A.-N. Morin; le procureur général Smith et M. W.-H. Scott proposèrent sir Allan-N. MacNab. La principale raison donnée par ceux qui proposèrent M. Morin, c'est qu'il était versé dans les langues anglaise et française. Parmi ceux qui s'opposèrent à son élection, quelques-uns prétendirent que sir Allan-N. MacNab entendait passablement les deux langues, d'autres qu'il lui suffisait de connaître la langue anglaise; enfin, un certain nombre, plus sincères, avouèrent qu'ils votaient contre M. Morin pour exprimer leur désapprobation de la conduite des anciens ministres, pendant la session précédente. Sir Allan-N. MacNab l'emporta par une majorité de trois voix.

Sur les trente-six députés qui votèrent pour M. Morin, dix seulement représentaient le Haut-Canada, et sur les trente-neuf